



Association HTAP Events

33 cours André Philip,
69100 Villeurbanne
Tél : 09 63 60 36 36
Reydellet.s@orange.fr

Règlement

**Lyon Parc de Gerland
Dimanche 5 juin 2011
à partir de 8h**

**Renseignements et
inscription :**

**Sylvain Reydellet
6 rue Danton
69003 Lyon
Reydellet.s@orange.fr
T 06 08 31 94 69**

**www.htapfrance.com
rubrique bloglyon**

Courses / Les courses sont mixtes H/F

Tarifs / Enfants et 5 km : 5 euros / 10 km : 10 euros

Inscriptions

Les bulletins d'inscription sont à envoyer par courrier à Mr REYDELLET Sylvain (6rue Danton 69003 Lyon) avant le 1 juin 2011. Après cette date, les inscriptions se tiendront sur place sur l'esplanade de départ et d'arrivée.

Les concurrents ne disposant pas d'une licence sportive F.F.A devront fournir un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an.

Retrait de dossard / Sur l'esplanade de départ et d'arrivée.

Récompense / Des lots seront remis aux trois premiers de chaque course.

Sécurité / La sécurité sur le parcours sera assurée par les secouristes des PTT du Rhône. Les organisateurs ont souscrit une assurance de responsabilité civile : organisation et participants auprès des assurances MACIF.

CNIL / Conformément à la « loi informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant.

Images / Les participants autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la course, sur tout supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde.

Litige / Les cas litigieux seront tranchés par le juge-arbitre désigné par le conseil du Rhône ou de la ligue d'Athlétisme Rhône Alpes.

Règlement des relais / Les équipes seront composées de trois participants.

Déroulement de la course / L'ordre de départ des participants est laissé libre. Le relais entre les deux participants d'une même équipe se fera à la main. Au premier relais, seul le participant suivant se tiendra sur le parcours, le troisième coureur devra rester à l'écart.

Classement / Selon l'ordre d'arrivée.

Récompenses / Un lot et une coupe seront remis aux trois premières équipes.

Marche libre / A partir de 9 heures jusqu'à 12 heures, une marche libre aura lieu à l'initiative des personnes volontaires sur la petite boucle afin de reverser un don à l'association.

Chaque participant se verra remettre un maillot « APP »

www.htapfrance.com
rubrique **bloglyon**



HTAP events // htap-events.blogspot.com
Siège social : 33 cours André Philip • 69100 Villeurbanne
SIRET 5275840560016 • APE 9499Z



Inscription

Dimanche 5 juin 2011

Courses

Les courses sont mixtes H/F

Tarifs :

Enfants et 5 Km : 5 euros

10 Km : 10 euros

Cocher les cases :

8h : Inscription

⇨ 9h 45 : Trophée Lise Anne
5 km/10 km
ADULTES mixte

⇨ 10h 45 : Pioupious
700 mètres
6 et 7 ans (2004 / 2005)

⇨ 11h 00 : Lutins
700 mètres
8 et 9 ans (2002 / 2003)

⇨ 11h 15 : Petits Gones
1380 mètres
10 et 11 ans (2000 / 2001)

⇨ 11h 30 : Gones
2060 mètres
12 et 13 ans (1998 / 1999)

⇨ 11h 50 : Relais Famille Mixte
3 boucles de 700 m
3 personnes

12h 20 : REMISE DES PRIX

Relais - 3 x 700m par équipes de trois coureurs H/F

- Relais famille (au moins 1 coureur de moins de 16 ans)
 Relais mixte

Coureur n° 1

Nom : Prénom : DDN : / / Sexe : H/F

Adresse :

CP et Ville :

Licencié FFA :

Non licencié : je joins un certificat médical de moins d'un an.

Signature :

Coureur n° 2

Nom : Prénom : DDN : / / Sexe : H/F

Adresse :

CP et Ville :

Licencié FFA :

Non licencié : je joins un certificat médical de moins d'un an.

Signature :

Coureur n° 3

Nom : Prénom : DDN : / / Sexe : H/F

Adresse :

CP et Ville :

Licencié FFA :

Non licencié : je joins un certificat médical de moins d'un an.

Signature :

Course individuelle – licenciés et non licenciés

Nom : Prénom : DDN : / / Sexe : H/F

Adresse :

CP et Ville :

Licencié FFA :

Non licencié : je joins un certificat médical de moins d'un an.

Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs

J'autorise mon fils ou ma fille à participer à la course prévue pour son âge et reconnais avoir pris connaissance du règlement de ces courses.

Date : / /

Signature :

www.htapfrance.com
rubrique **bloglyon**



Formulaire de don

HTAP Events organise des événements, communique et récolte des fonds pour HTAPFrance

Nom : Prénom : DDN : / /

Adresse :

CP et Ville :

Téléphone :

E-mail :

Je suis moi-même :

Patient(e)

Parent d'un patient, lien de parenté :

Autre, précisez :

Année de naissance du patient :

Traitement (facultatif) :

Je souhaite aider l'association HTAP Events dans ses actions par un DON pour lequel un reçu fiscal me sera adressé.

-ne sera pas établi de reçu pour un montant inférieur ou égal à 10 euros-

J'adresse un don de € à HTAP France Events.

Date : / /

Signature :

Note d'information :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

Dons des particuliers aux associations :

Pour les dons aux organismes d'intérêt général ou reconnus d'utilité publique vous bénéficiez d'une réduction d'impôts.

Elle est de 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable.

Ainsi, pour un don de 200 € l'Etat rembourse 132€ au donateur par cette déduction. Le don effectif de 200€ ne lui « coûte » que 68€.

Lorsque le montant total des dons est supérieur à 20% de votre revenu imposable, vous pouvez reporter l'excédant sur les 5 années suivantes.

